SDK LABEL PRIMÉIERT
SuperDrecksKëscht®

FIR ENG
EKOLOGESCH
OFFALLGESTIOUN

konform ISO 14024

Guide d'utilisation du label **SDK | SuperDrecksKëscht®**

conformément aux dispositions des règles de certification selon la norme DIN EN ISO 14024

Mise à jour de février 2020

SDK | SuperDrecksKëscht®
Z.I. Piret - L-7737 Colmar-Berg – Luxemburg
Tel.: +352 488 216 221 - info@sdk.lu
www.sdk.lu

Sommaire

1	Le label de la **SuperDrecksKëscht®** pour une gestion écologique des déchets	Page 1
2	Utilisation du label	Page 1
3	Conditions d'utilisation du label	Page 2
4	Avantages que présente l'utilisation du label	Page 2
5	Éléments du design du label	Page 3
6	Utilisation du label de la **SuperDrecksKëscht®** sur vos documents	Page 4
	6.1 Taille du label	Page 5
	6.2 Couleur du label	Page 5-6
	6.3 Exclusion de modifications du label	Page 7
	6.4 Série de plusieurs labels	Page 7
7	Contact	Page 8

1 Le label de la SuperDrecksKëscht® pour une gestion écologique des déchets

Le label décerné par l'action SDK | SuperDrecksKëscht® sert à distinguer des entreprises du secteur privé et public qui contribuent activement à la protection de l'environnement en gérant dûment leurs déchets et en éliminant les déchets produits dans le respect de l'environnement.

Les consommateurs, le secteur public et les acteurs économiques peuvent ainsi, à l'aide de ce label de qualité, identifier les entreprises conscientes de l'environnement, promouvoir les entreprises écologiques et réduire la pollution de l'environnement.

L'octroi du label est certifié selon la norme internationale DIN EN ISO 14024 depuis 2009. De ce fait, les dispositions de la norme internationale, qui se traduisent dans les « règles de certification » dans la version du 01/04/2014, s'appliquent à l'octroi du label.

2 Utilisation du label

Avec la distinction, l'entreprise/l'institution obtient la licence lui permettant d'utiliser le label écologique / le label. Une fois qu'il a obtenu le label, le titulaire peut l'utiliser à des fins commerciales, mais aussi dans le cadre de la communication externe. Il est autorisé à apposer le label écologique sur ses services, ses supports publicitaires et ses documents.

Conformément aux dispositions du chapitre 7 des « Règles de certification », les spécifications d'utilisation et les instructions de bon usage figurant dans le présent guide doivent être respectées lors de l'utilisation du label.

Le label écologique « Label de la SDK | SuperDrecksKëscht® pour une gestion écologique des déchets » est décerné par le comité de pilotage de la SDK | SuperDrecksKëscht® dans le cadre duquel sont représentées, outre la Direction de la SDK | SuperDrecksKëscht®, les institutions partenaires suivantes :

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de l'environnement

CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG

3 Conditions d’utilisation du label

Les entreprises/institutions peuvent utiliser le label de la **SuperDrecksKëscht®** pour leur publicité et leur communication après certification et dans le cadre d’un contrat d’adhésion valable conclu avec la **SuperDrecksKëscht®**. Pour la certification, les entreprises/institutions doivent respecter les critères d’octroi prescrits au chapitre 4 des « Règles de certification ». Les auditeurs de la **SuperDrecksKëscht®** contrôlent le respect des critères après dépôt de la demande. La durée d’utilisation est fixée en fonction de la validité de l’actuel certificat et varie entre un an et deux ans. Une fois que le certificat est renouvelé, il se prolonge automatiquement. L’utilisation du label écologique est gratuite.

Relevé des critères d’attribution sur demande - info@sdk.lu

4 Avantages que présente l’utilisation du label

Le présent guide s’adresse à tous les utilisateurs du label de la **SuperDrecksKëscht®** pour une gestion écologique des déchets, pour autant qu’ils satisfassent aux exigences.

Les principaux avantages que présente l’utilisation du label de la **SuperDrecksKëscht®** se présentent comme suit :

Message clair et précis
L’utilisation du label sur vos supports de communication est un signe distinctif clair et fiable, présentant des informations concrètes et un intérêt commercial. En utilisant le label, vous montrez à vos clients, à vos collaborateurs et à d’autres acteurs que vous procédez à une gestion responsable des ressources et que la protection de l’environnement vous tient à cœur.

Accroissement du degré de notoriété et de la valeur de la marque
Le label de la **SuperDrecksKëscht®** est le label écologique connu au Luxembourg pour une gestion écologique des déchets. Vous profitez ainsi d’avantages incontestables face à la concurrence et de la confiance que les consommateurs et les acteurs économiques placent dans le l’écolabel. Sa crédibilité et sa compétence, ses critères objectifs et son intégration dans les structures publiques accroissent la valeur de votre entreprise et de votre marque.

Aide à l’orientation dans la décision d’achat
Le marché des entreprises labellisées ne cesse de croître. En effet, les consommateurs accordent une grande valeur aux entreprises responsables dans leurs décisions d’achat. Le label de la **SuperDrecksKëscht®** est un indicateur fiable et une aide à l’orientation digne de confiance pour tous ceux qui souhaitent faire des achats écologiquement judicieux. En effet, le label de la **SuperDrecksKëscht®** est garant d’exigences environnementales rigoureuses auxquelles doivent satisfaire les entreprises.

5 Éléments du design du label

Le label de la **SuperDrecksKëscht®** pour une gestion écologique des déchets se compose d'un rectangle d'une largeur de 9 cm et d'une hauteur de 13 cm avec un cercle placé à l'intérieur.

Le label est rédigé en langue luxembourgeoise. Sur demande spéciale, il est possible d'envoyer aux utilisateurs du label une autre version linguistique du label.

La forme concise du label de la **SuperDrecksKëscht®** pour une gestion écologique des déchets se compose d'un cercle.

Sur demande spéciale, il est possible d'envoyer aux utilisateurs du label une autre version linguistique du label.

Nous recommandons d'utiliser en général le label rectangulaire.

Le logo de la **SuperDrecksKëscht®** bestehend aus dem Schriftzug SDK| SuperDrecksKëscht®, qui se compose du monogramme SDK | SuperDrecksKëscht®, des mots clés 'Ressourcen – Innovatioun – Nohaltegkeet – Circular Economy' et de la mascotte verte ne doit pas être utilisé dans le cadre de la certification avec le label pour une gestion écologique des déchets.

Ce logo ne peut être utilisé que dans des cas particuliers dans le cadre de projets/ partenariats communs. L'utilisation du logo requiert une autorisation expresse.

C'est également le cas pour l'ancien logo de la **SuperDrecksKëscht®**. Ce dernier ne doit pas être utilisé dans le cadre de la certification avec le label pour une gestion écologique des déchets.

6 Utilisation du label de la **SuperDrecksKëscht®** sur vos supports de communication

La reproduction du label de la **SuperDrecksKëscht®** doit être utilisée comme prescrit et ne doit pas être modifiée.

L'utilisation du label de la **SuperDrecksKëscht®** n'est autorisée qu'en relation avec le contrôle du label (résultat positif) qui a lieu tous les ans/tous les deux ans. Après octroi du label, les fichiers relatifs au label sont mis à disposition par voie numérique sous forme de fichier .eps et pdf. Par ailleurs, l'entreprise/l'institution se voit remettre, à sa demande, une plaquette ainsi que des autocollants (pour les coordonnées, voir la dernière page).

La **SuperDrecksKëscht®** met les fichiers et le guide relatif au label à la disposition des titulaires du label. Les caractères et les polices ne doivent pas être modifiés:

Nom de la police de caractères : DIN 2014 ou DIN 2014 narrow / **SuperDrecksKëscht®**
Configuration de l'adresse web : DIN 2014 ou DIN 2014 narrow / **www.sdk.lu**

Label autocollant pour utilisation sur vos véhicules.

Exemples de positionnement :

Label concis pour utilisation sur votre papier à lettres.

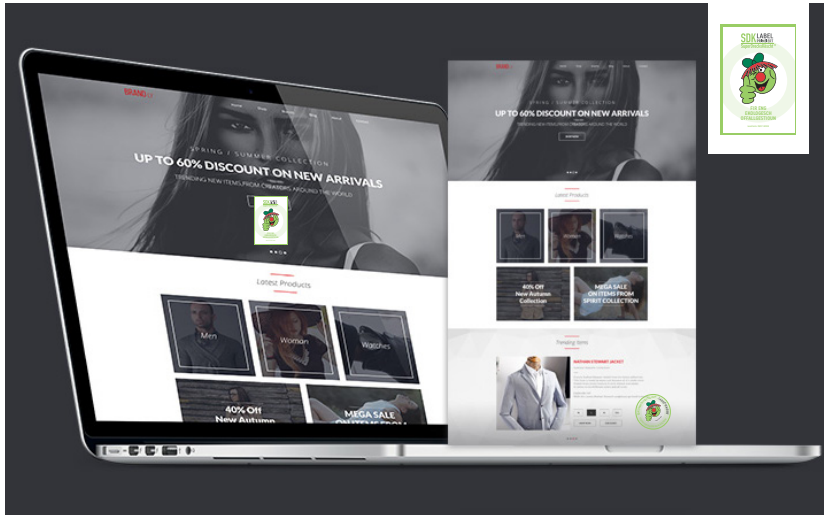

Label pour utilisation sur votre site web.

Label autocollant pour utilisation sur votre porte d'entrée et/ou vitrine.

Rapport 9 : 13

6.1. Taille du label

Le label doit être reproduit de manière à être bien visible et lisible dans son intégralité.

circulaire

6.2. Couleur du label

Les teintes utilisées dans le label de la **SuperDrecksKëscht®** sont les suivantes :

Vert clair
CMJN: 39 C / 0 M / 75 J / 0 N - couleur spéciale: Pantone 375 U

Vert foncé
CMJN: 82 C / 0 M /b94 J / 9 N - couleur spéciale: Pantone 348 U

Rouge
CMJN: 0 C / 91 M / 72 J / 3 N - couleur spéciale: Pantone 186 U

Exemples d’utilisation du label sur différents fonds :

Version en noir et blanc
Uniquement si, dans des cas spéciaux, il n’est pas possible de réaliser le label dans ses couleurs, on pourra utiliser la variante en noir et blanc.

6.3 Exclusion de modifications du label

Le label de la SuperDrecksKëscht® ne doit pas être modifié. D'autres logos, images, monogrammes ou autres éléments ne doivent en aucun cas être partie intégrante du label. Le label doit être reproduit dans son intégralité. Une reproduction tronquée n'est pas autorisée. De la même manière, le label ne doit pas être déformé.

CORRECT

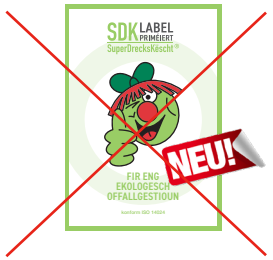

Pas d'ajouts !

Ne pas modifier les couleurs !

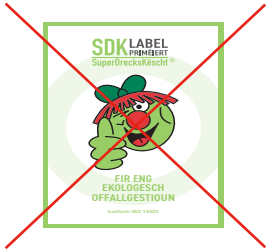

Ne pas déformer !

Pas d'ombre ou d'autres effets !

Pas d'utilisation de l'ancien logo 'Labelpriméiert' ou de parties de ce logo.

6.4 Série de plusieurs labels

Si le label de la **SuperDrecksKëscht®** constitue l'un de plusieurs labels, on veillera à ce qu'il soit représenté de manière équivalente, autant au niveau de la taille que de son placement. L'écart par rapport aux autres labels et cases doit être d'au moins 0,6 mm ou équivalent à 6 % de la taille de la figure.

CORRECT

INCORRECT

Si plusieurs logos / labels sont reproduits, le label de la **SuperDrecksKëscht®** doit être représenté de manière équivalente sous l'angle optique.

SDK LABEL PRIMÉIERT
SuperDrecksKëscht®

FIR ENG
EKOLOGESCH
OFFALLGESTIOUN

konform ISO 14024

Mise à jour février 2020

7. Contact

Vous obtiendrez le label de la SuperDrecksKëscht®pour utilisation dans les médias via votre conseiller ou veuillez vous adresser à :

Nancy Ludwig
Tel.: +352 488 216 350
Courriel: nancy.ludwig@sdk.lu

Pour toute question sur la certification selon la norme ISO 14024 SuperDrecksKëscht®, veuillez vous adresser à :

Thomas Hoffmann
Tel.: +352 488 216 217
Courriel: thomas.hoffmann@sdk.lu

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

SuperDrecksKëscht®
Z.I. Piret - L-7737 Colmar-Berg – Luxemburg
Tel.: +352 488 216 221 - info@sdk.lu
www.sdk.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Administration de l'environnement

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG